

Extrait du Racines Comtoises - Généalogie et Patrimoine en Franche-Comté

<http://www.racinescomtoises.net>

Synagogue de Fossemaigne

- Patrimoine - Edifices religieux - Synagogues -



Date de mise en ligne : dimanche 2 avril 2006

Racines Comtoises - Généalogie et Patrimoine en Franche-Comté

Le seul village de France où il y a une synagogue et pas d'église.

Le maire de la commune Louis Massias a lancé une souscription afin d'entreprendre le rachat, la restauration et la transformation de l'édifice. Planté au milieu du village, face à la mairie et l'école, la synagogue reconnaissable interpelle chaque jour son maire et ses administrés. La volonté de faire de ce lieu la mémoire collective du village existe bien, il pourrait bien devenir un symbole culturel fédérateur et vivant. Que manque-t-il donc à notre maire pour avancer ? Fossemagne (1)

dans le Territoire de Belfort, un village au centre duquel se dresse une synagogue désaffectée, lieu de mémoire qui témoigne de la tristesse du sort réservé aux juifs dans leur histoire.

Fossemagne accueille vers la fin du XI^e siècle, au temps des seigneurs de Reinhart les juifs sur leurs terres. Ils constituent une source de revenus pour les seigneurs, et contribuent au négoce des produits de leurs terres. Ils demeurent sous la protection de l'Empereur du Saint-Empire romain germanique, jusqu'au XIV^e siècle, comme "kammerknechtschaft" soit comme des serfs dépendant de la chambre impériale . Fossemagne se situe toutefois en zone francophone.

Lorsque Belfort au XVI^e siècle, devient un bastion catholique face à Montbéliard gagné par la Réforme, les Juifs y seront interdits jusqu'en 1791, tandis qu'ils sont autorisés de résider à Fossemagne, proche d'une dizaine de Kilomètres. Alors qu'en mars 1674, après le rattachement de l'Alsace à la couronne de France (1654), un Rabinat des Juifs d'Alsace est créé.

En 1750, Fossemagne se dote d'un Parness (2) En 1784, Fossemagne assure l'éducation des enfants, avec deux instituteurs. Dès l'âge de 14 ans, les enfants commencent à travailler comme marchands ambulants en friperie, tissus, bestiaux...

Les Juifs de Fossemagne sont frappés brutalement par la vague de terreur antijuive qui s'abat sur le Sundgau (3) , en 1789. Les maisons sont pillées, près de 3000 Juifs fuient vers Bâle. Dès lors, ces Juifs du Sundgau se répartiront diversement dans la région ; un certain nombre s'installeront à Belfort à partir de 1791, venant des villages du Sundgau victimes de ces émeutes et pogroms : Hagenthal, Eggenheim, Dürmenach, Sierentz, Bischeim, Habscheim ... Ils s'installeront à nouveau reconstituant des poches communautaires dans ce qui deviendra en 1870, le Territoire de Belfort : Rougemont-le-Château, La Chapelle s/Rougemont, Roppe, Giromagny, Delle...

Au XIX^e siècle cependant, les juifs de Fossemagne constituèrent jusqu'à 70% de la population du village. Colporteurs, ferrailleurs, marchands de bestiaux, ils vendaient de ferme en ferme, tous les produits nécessaires au fermier et à sa femme, fils, tissus, aiguilles, savons etc..

Le Registre "des Noms des Juifs" du 10 juillet 1784, fait état de trois « Meyer Picquer » qu'on distinguait par les sobriquets de "le Jeune", "le vieux," et "le riche." A cette époque on dénombre 22 familles et 139 individus.

En 1806, lors de l'établissement de l'Etat Civil, les Juifs sont incités à franciser leurs noms. Quelques patronymes subissent des transformations et en 1808 le recensement dénombre 177 individus à Fossemagne et fait apparaître des modifications patronymiques, parfois infimes :

- ▶ Bloch devient Bloc - Braunschweig devient Bronsvic - Hauser ou Hausser devient Haouzer - Laufer ou Laeuffer devient Laoufer - Gradwohl devient Groteval - Schwob devient Chevobb - Bomsell devient Ponsel - Nathan devient

Synagogue de Fousse-magne

Natom - Weil ou Weyl devient Veyle - Grumbach devient Cromptach - Pracer ou Praeger devient Paigre - Ulmann devient Houllermann - Picquer ou Bicquert devient Piquart -

Les modifications sont davantage franches sur les prénoms notamment féminins, où l'on observe des Rose et des Thérèse.

Fousse-magne avait ses abattoirs (actuellement bâtiments d'entrepôt de la commune). Cette communauté avait-elle aussi son Mikvé, son cimetière ? pour l'instant nulle trace...mais il est difficile de penser qu'il n'y en eut pas. Cependant, il y a tout lieu de penser qu'ils étaient inhumés dans les cimetières de leurs lieux d'origine, ou le plus proche comme celui de Heggenheim ou Dürmenach. A partir de la fondation du cimetière de Belfort, les juifs de Fousse-magne furent inhumés à Belfort. Au début de sa fondation, la Communauté juive de Belfort fit célébrer les mariages par le rabbin de Fousse-magne (1793).

Les Offices à la Synagogue de Fousse-magne eurent lieu jusqu'en 1935.

Pendant la guerre la synagogue a été saccagée, il n'en reste que les murs. Elle a été vendue en son temps au menier, aux conditions qu'elle ne pourra être transformée en un lieu contraire à la morale et à la religion (bar, cabaret, tannerie, lieux pour animaux, wc...).

L'édifice de la Synagogue appartient aujourd'hui au dirigeant d'une communauté Tzigane qui semble avoir signé un bail amphithéotique avec la commune qui souhaite en faire un lieu de mémoire du village.

Le mobilier de la synagogue de Fousse-magne se trouve dans la petite Schule (synagogue) de Belfort. Il reste 1 seul juif à Fousse-magne qui n'a pas été raflé pendant la dernière guerre, Edmond Picard.

Il ne reste aussi de Fousse-magne que les quelques lignes de l'écrivain et académicien André Frossard (4) , converti au christianisme, qui rappelle dès le début, dans son livre « Dieu existe je l'ai rencontré » : "Le village de mon père était le seul village de la France où il eût une synagogue et pas d'église. (...)"

« FOUSSEMAGNE

(400 habitants), annexe de Fontaine, en allemand Fiessenen. On trouve Fuzsmengin (1533), Fuchsmeng (Speckel), H. Reinach von Fuchsmanien (1627), résidence subséquente des seigneurs de Montreux ; Fousse-magny, (1618) d'après un vieux parchemin appartenant aux archives de l'église de Montreux-Château. Fuchsmeng, d'après la carte de Speckel ne saurait être l'origine du mot Fousse-magne, malgré l'opinion de M.H. Cocheris : ce n'est qu'une forme germanisée arbitrairement, suivant l'habitude de ce géographe et cette forme même indique que la prononciation française d'alors était à peu près la même qu'aujourd'hui. D'autre part les Autrichiens qui ont toujours eu une tendance marquée de greffer sur nos noms français des traductions destinées à faire croire à l'origine germanique des noms, l'ont appelé tantôt Fuzsmengin, Fiessenen de Fusz, pied. Laissons-là ces variantes allemandes qui n'ont évidemment rien de sérieux et disons que magne étant une forme de magny dont nous avons un exemple en 1618 et cette terminaison étant gallo-romaine (voir Giromagny), il est vraisemblable et plus logique de penser que le radical Fous a une origine identique. Or, cette localité se trouve dans le voisinage immédiat de Fontaine, Fons, Fontis. On admettra donc sans difficulté que Fousse-magne vient de Fontis-maniacum, demeure, ferme, habitation près de Fontaine et cette explication satisfera mieux l'esprit que tout autre essai basé sur les Fuchs, renard ou Fusz, pied, dont la présence avec une terminaison française n'a aucune raison d'être. » L'Abbé Arnold, auteur.

La synagogue de Fousse-magne étant une propriété privée, et servant d'entrepôt, ne se visite pas. Pour l'instant...

Synagogue de Fossemagne

Post-scriptum :

(1) Sources : Article Armand Lévy - Mémoire d'U.V.I.P de l'Université de Technologie de Sévenans, par Laurent Assous et Jossé Heymann - Relevé Patronymique des Juifs du Territoire par Monsieur Katz.

(2) Président de Communauté qui tient aussi un rôle de police et de collecteur d'impôts.

(3) Le triangle formé par Mulhouse-Bâle-Belfort.

(4) "Fils de Luis Oscar Frossard, né à Fossemagne et ministre sous le Front populaire."